



District de Football Haute Garonne
**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
 D'ARBITRAGE**



Réunion plénière du 11 avril 2019

Présents : Mme NARDIN M. – MM. BALESTRACCI – CALMETTES – COUPAT - DELCLOS – FEUILLADE - NARDIN R. – FAGGION – TROGANT.

Invité : LEDOUX (CTDA).

Excusés : MM. BAUVALET – HUBERT - NAT – THOMAS.

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 25 JANVIER 2019.

Pas de remarques. Le PV est adopté.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES.

- Problème important de violence et incivilités (menaces, verbales) auprès des arbitres. En l'espace de 15 jours, 7 faits importants ont été constatés. Une progression nette de ces faits est établie sur cette saison.

- Courriers :

. **Naissances** : Félicitations aux heureux parents : Christophe LACANAL – Abidahri ABDU SALAMI – Renzo SOEPARNO.

. **Démision** : Grégory BADACHE (Balma SC) – Yohan BOIS (au 30/06 – ES Saint Simon) – Ayoub CHOUKI (UJS31) – Julie LECOQ (Toulouse Compans) ; les clubs sont priés d'en prendre note.

. **Départs** : Vincent BALLUET (17)

. **Indisponibilité longue durée** : Jérémy AMADEI (30/06 – Professionnel) – Julien COLMAGRO (30/06 – Médical) – Philippe LAIRS (30/06 – Médical) – Sylvain CARTHERY (30/06 - Médical) – Grégory HILAIRE (30/06 – professionnel)

. **Rapport Arbitres avec incidents graves** : Nicolas DEVOS – Joel AGARD – Lilian FERNANDEZ – Soyffidine CHEIK OMAR – Aksel OZTURK – Hakim SEKKAL – Amine DAKOUK – Jean Pierre MBAPPE – Frédéric SCHWINDENHAMMER – Guillaume SAVY - Matthieu CLOS

. **Courriers reçus** : VILLEMUR – LABEGE – LAGARDELLE MIREMONT

- Etude de cas arbitral :

. BEN ZAHAF Sid Ahmed (St Alban Aucamville) : remis disposition du club

. DALATI Mohamed (US Castanet) : arrêt de désignation jusque fin de saison

. DOMENCH Fabien (Etoile du Cagire) : remis disposition du club

3. ÉTUDE DES CANDIDATURES LIGUE SENIORS.

4 arbitres seniors ont posé candidature pour concourir au titre de candidat d'arbitre de Ligue la saison prochaine : Jean DAROLLES, Brahim EL GHAZOUANI, Cosmin ENACHE, Anthony DEVARULRAJAH.

* Cosmin ENACHE remplit l'intégralité des critères de l'article 36 du règlement intérieur de la CDA, la CDA émet donc un avis favorable à la candidature Ligue de Monsieur Cosmin ENACHE pour cette saison.

* Jean DAROLLES ne remplit pas l'intégralité des critères de l'article 36 du règlement intérieur de la CDA, son cas est alors étudié par la CDA.

Après étude, **la CDA émet un avis favorable à la candidature Ligue de Monsieur Jean DAROLLES pour cette saison.**

* Anthony DEVARULRAJAH ne remplit pas l'intégralité des critères de l'article 36 du règlement intérieur de la CDA, son cas est alors étudié par la CDA.

Après étude, **la CDA émet un avis défavorable à la candidature Ligue de Monsieur Anthony DEVARULRAJAH pour cette saison.** La CDA encourage cet arbitre à continuer de travailler afin d'atteindre son but.

*Brahim EL GHAZOUANI ne remplit pas l'intégralité des critères de l'article 36 du règlement intérieur de la CDA, son cas est alors étudié par la CDA.

Après étude, **la CDA émet un avis défavorable à la candidature Ligue de Monsieur Brahim EL GHAZOUANI pour cette saison.** La CDA encourage cet arbitre à continuer de travailler afin d'atteindre son but.

La candidature FUTSAL Ligue de Yannick AMSELLEM sera proposé à la CRA en fin de saison en fonction des critères intégrés dans le nouveau règlement intérieur de la CRA.

4. ÉTUDE DES CANDIDATURES LIGUE JEUNES.

Tobias BRISSAUD, effectue une demande de candidature à la Ligue, suite à son parcours, ne voulant faire essentiellement que des touches depuis le début de saison. La CDA émet un avis défavorable à la candidature Ligue.

Karim AMRI, effectue une demande de candidature à la Ligue, son âge étant trop avancé et ne peut donc remplir les critères de candidature Ligue.

Rachid AZIZI, effectue une demande de candidature à la Ligue pour ne faire que des touches au niveau Ligue, demande non acceptable.

Après étude des dossiers, la CDA retient 10 jeunes arbitres (remplissant les critères définis dans le R.I. de la CDA) de postuler au titre de jeune arbitre de Ligue.

Selon le nombre défini par la CRA de candidatures jeunes possibles, ils seront définis lors de la prochaine CDA.

5. TESTS PHYSIQUES.

Un point est fait sur les arbitres seniors n'ayant pas effectué les minimas requis sur 2 saisons consécutives :

Sofian AJOUAD – Mustapha BALKHI – Abdellah BENSLIMANE – Ayoub BOULANOUAR – Sylvain CARTHERY – Thierry GABRIEL – Martial GAY – Thomas GOUAZE – Hugues GUEGUEN – Lyes LEFGOUM – Ludovic MARTRES – Lakhdar MECHEHOUD – Patrice SABA – Georges SALIADARRE – Matthieu SMARA – Aziz SOLTANI – Didier THALAMY.

Ces arbitres recevront un courrier concernant leur situation pour mise en règle avant désignations pour la saison 2019/2020.

6. TOUR DES SECTIONS.

Absences au match :

- AMRI Yacine : 6 absences (pas d'envoi de dossier en fin de saison)
- OUMANOU Sabri : 6 absences (pas d'envoi de dossier en fin de saison)

**Le Président de Séance,
Victor BALESTRACCI.**